

3100111

SDRA EXPERTISE COMPTABLE

15 rue Saint Bertin
BP 70091
62502 SAINT-OMER

Grette du Tribunal
de Commerce de Boulogne sur mer
Dépôt n° 1754
du 15 MAI 2011

2011 Boulogne-sur-Mer
N° Reg 90 B60042

**Monsieur Le Président du Tribunal
de Commerce de Boulogne-sur-Mer**

16 rue Barrière Saint-Michel
BP 47
62200 BOULOGNE SUR MER

Saint-Omer,
le 31 mars 2011

Monsieur le Président,

Le soussigné SPANNEUT Clotaire demeurant 15 rue Saint Bertin BP 70091 62502 SAINT OMER

Agissant en qualité de Président de la société SDRA EXPERTISE COMPTABLE, société par Actions Simplifiée au capital de 102 000 €, dont le siège est à SAINT OMER 15 rue Saint Bertin immatriculée au Registre du Commerce de Boulogne sur mer sous le numéro B354034803.

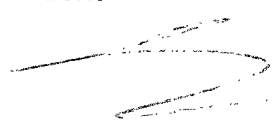
A l'honneur de vous exposer :

que la société SDRA EXPERTISE COMPTABLE a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice le 30 septembre 2010 ;
qu'elle se trouvera dans l'impossibilité de réunir l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date comme lui en fait obligation la loi du 24 juillet 1966 sauf prolongation dudit délai par décision de Justice ;
qu'en effet un problème de logiciel n'a pas permis d'effectuer les formalités dans les délais impartis.

C'est pourquoi, le requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, prolonger au 30 juin 2011 le délai pendant lequel sera réunie l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Clotaire SPANNEUT,
Président



O R D O N N A N C E

Déposé au long des Minutes de
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
de BOULOGNE SUR MER le 16.05.11
N° 31.03120

Le Greffier, *an*

Nous, ~~Jean-Marie HOGHART~~, Président du Tribunal de Commerce de
BOULOGNE SUR MER,

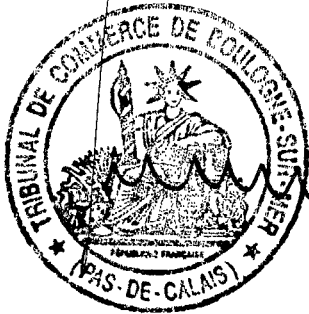
Vu l'article 157 de la loi du 24 JUILLET 1966 et l'article R 225-64
du Code de Commerce,

Vu la requête présentée par : Sté SDRA EXPERTISE COMPTABLE
15 rue Saint Bertin
62500 SAINT OMER

Prorogeons jusqu'au 30 Juin 2011 la date limite de tenue de
l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice
clos le 30 SEPTEMBRE 2010

Boulogne sur mer, le 14.05.2011

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL,



le Greffier est
D. Wallich

